

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné/e M. ou Mme

Représentant.e légal de :

Autorise ce dernier à participer aux activités de l'Action Jeunes

J'autorise mon enfant à partir seul des lieux de rdv (métro, bus, MJC...)

OUI

NON

J'accepte que mon enfant soit en quartier libre, toujours par groupe de trois avec un téléphone dans chaque groupe, ils peuvent se rendre où ils le souhaitent dans un périmètre bien défini.

OUI

NON

Fait à.....le.....
Signature du Représentant.e légal
Précédée de la mention
"Lu et approuvé"



Amid'Ô

02 Port de l'embouchure
31000 Toulouse



Linéo 1 - Arrêt Fourmi
Vélostation n°131/15 rue Paul Bernies



07.67.31.46.18
05.61.22.59.50



actionjeunes@mjcpointsjumeaux.fr
secretariat@mjcpointsjumeaux.fr



www.mjcpointsjumeaux.fr



Action jeunes

PROGRAMME

DECEMBRE 2022



PROGRAMME NOËL 2022

DATE // ACTIVITÉ // INFOS PRATIQUES

- 19.12 // Épreuve à la MJC, apprendre à se faire confiance et à avoir confiance aux autres // Rdv à 14h aux Amid'Ô, fin prévue 18h
- 20.12 // Sortie surprise où il faudra relever quelques défis sportifs // Rdv arrêt de bus Fourmi, à 13h retour prévu à 18h // Prévoir affaires de sport et ta carte de transport.
- 21.12 // Sortie surprise où il faudra réaliser une épreuve de concentration, voir de courage // Rdv arrêt métro canal du midi, à 12h retour prévu à 18h // Prévoir ta carte de transport
- 22.12 // Épreuve à la MJC, plusieurs défis dans une ambiance musicale et culturelle // Rdv à 14h aux Amid'Ô, fin prévue 18h

Chaque jour, le goûter sera une surprise, une épreuve ou une découverte

Si les lieux de rendez-vous ou le mode de déplacement posent problème, n'hésitez pas à contacter l'équipe d'animation.

Pour participer aux activités, les jeunes doivent avoir un sac comportant : **une gourde**, un paquet de mouchoirs, un flacon de gel hydroalcoolique....

Outre la surveillance de l'apparition de symptômes chez le jeune, nous vous invitons à prendre sa température avant le départ pour l'Action Jeunes. En cas de symptômes ou de fièvre (38,0°C), le jeune ne doit pas prendre part à l'Action Jeunes.

Merci de bien signaler vos absences 24h avant l'activité et d'être vigilants sur les horaires et informations complémentaires indiquées.



PARTIE A RETOURNER A LA MJC

INSCRIPTIONS

- 19.12 // Épreuve individuelle et collective**
- 20.12 // Sortie épreuve sportive**
- 21.12 // Sortie épreuve de concentration**
- 22.12 // Épreuve musicale et culturelle**

L'inscription sera prise en compte si le dossier d'inscription de l'Action Jeunes est complet et si l'adhésion à la MJC a été payée.

Le règlement des activités s'effectue en une fois, par chèque, espèces, chèques vacances et coupons sports.

La MJC se réserve le droit d'annuler les activités en cas d'intempéries et/ou si le nombre de participants est insuffisant.